



# ICP

UNIVERSITAS  
CATHOLICA  
PARISIENSIS

Conférence

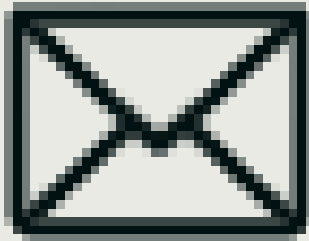
Paris, Visioconférence

15 novembre 2024, de 13h30 à 17h00

## L'Intelligence Artificielle en procès : travaillerons-nous encore demain ?

*La Chaire Numérique et Citoyenneté de l'Institut Catholique de Paris et l'Institut EuropIA vous invitent au procès fictif de l'intelligence artificielle le 15 novembre prochain à l'Institut Catholique de Paris.*

**S'inscrire**



Recevez l'actualité de l'ICP !

**Je choisis mes centres d'intérêts**



**CULTURE À LA UNE**

L'émergence de l'intelligence artificielle bouleverse notre société en créant des opportunités mais également des menaces. La question du travail est au cœur de nombreuses préoccupations. **Comment collaborer avec l'IA ? Quelle place lui donner ? Quelle place pour l'humain ? Comment encadrer les pratiques ?**

Au cours de ce "procès" 3 chefs d'accusation seront donc débattus :

**Destruction d'emplois** : L'intelligence artificielle (IA) remplace massivement les travailleurs humains, conduisant à des pertes d'emplois et à une augmentation du chômage.

**Déshumanisation du travail** : L'IA transforme les lieux de travail en environnements impitoyables, où les interactions humaines et les valeurs de compassion sont négligées.

**Impact sur la santé mentale** : La surveillance constante et les évaluations par l'IA créent un stress et une anxiété élevés parmi les employés.

**Une cour sera donc réunie pour juger l'intelligence artificielle** et sera composée de :

un président

deux magistrats

deux avocats

sept jurés, dont Diane Galbois-Lehalle, directrice de la Chaire Numérique et Citoyenneté et du Master Droit de l'intelligence artificielle

six témoins, dont **Romane Malbec**, étudiante en seconde année du Master Droit de l'intelligence artificielle

**Lieu(x) :**

Paris

Visioconférence

*Publié le 16 octobre 2024 – Mis à jour le 6 mai 2025*

## A lire aussi

À LA

UNE

CULTURE

**Tous les tags**